



MAIRIE
DE
MIEUSSY
HAUTE-SAVOIE
74440

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 29 JUILLET 2021
Compte rendu sommaire

Affiché en exécution de l'article L.121.17 du Code des Communes

Présents : M. Régis FORESTIER, Maire, Mélissa BERTHAUD, Christine GABARROU, Xavier BOSSUT, Cyrille JEAN, Nathalie GILSON, Patrick DUNAND, GAUDIN Jean-François, Didier JANCART, Elise MOGEON, Daniel MERCIER, Nadine MONTFORT, Christine BUCHARLES, Sophie VERKARRE, Arnaud MAGREZ

Excusées : Séverine DESESQUELLES, Peggy DUVAL, Sophie CURDY

Absent : MAURE Nicolas

Monsieur Patrick DUNAND a été élu secrétaire de séance.

- 1) Il délègue son droit de préemption urbain sur la vente du terrain cadastré section G numéro 702, d'une contenance totale de 1 509 m² à l'Etablissement Public Foncier de la Haute-Savoie.
- 2) Il décide d'approuver la modification des statuts de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre prenant en compte :
 - La suppression de la compétence en matière d'éco-mobilité, la Région pourra déléguer par voie de convention des compétences en matière de mobilité à la CCMG,
 - L'intégration de nouvelles compétences à savoir le service public d'assainissement non collectif ainsi que les études, les acquisitions, la viabilisation et les réserves foncières des terrains nécessaires à l'extension de l'hôpital intercommunal Annemasse-Bonneville,
 - La rédaction des statuts conforme à la réglementation en vigueur en reformulant ou en précisant l'intitulé de certaines compétences et articles.
- 3) Le Conseil Municipal demande à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder en 2022 à la désignation des coupes inscrites à l'état d'assiette présenté par M. le Directeur de l'Office National des Forêts
- 4) Les crédits prévus à certains chapitres du budget Budget Eau-Assainissement de l'exercice 2021 étant insuffisants, il approuve les virements de crédits nécessaires.
- 5) Il approuve les montants et les modalités de perception et de reversement de la redevance d'accès aux pistes de ski de fond et aux installations collectives destinées à favoriser la pratique du ski de fond pour la saison d'hiver 2021/2022.
- 6) Il approuve les modifications à apporter au règlement du restaurant scolaire notamment l'article 3 relatif aux inscriptions et l'article 5 concernant les modalités de paiement.
- 7) Il accepte les demandes de branchement d'eau au réseau communal présentées par :
 - M. GAY Nicolas et Mme DAURAT Carine (Les Rasses)
 - M. BOUHOURS Charlelie (Serravaz)
 - M. COMBE Rémy (Route du Jourdy)

Le Maire,
Régis FORESTIER

